

Le tableau ci-dessus a pour défaut de ne faire aucune déduction pour le coût du combustible et de la force motrice nécessaires au mécanisme productif des industries manufacturières, ces deux item se montant à \$96,354,956 en 1930 et peut-être \$75,000,000 en 1932. D'un autre côté, il ne tient pas compte de certaines productions qui sont généralement considérées comme accessoires, comme le jardinage, l'aviculture, etc., par des personnes qui trouvent leur revenu principal dans d'autres occupations. (La valeur des produits de la terre récoltés ailleurs que sur les fermes, telle qu'attribuée par le recensement de 1931, était de \$19,000,000 en 1930). De plus, le tableau ne tient pas compte de la différence entre les prix des producteurs de produits agricoles et les prix effectivement reçus par le cultivateur qui porte lui-même ses produits au marché ou qui les colporte par les rues ou encore, qui les vend à un colporteur sans place d'affaires fixe qui s'engage à les écouler pour lui. Finalement, le tableau ne tient aucun compte de la valeur argent de la production de personnes qui ne sont pas ordinairement considérées comme ayant une occupation rémunérée, comme la production des écoliers après les heures de classe et des universitaires pendant leurs vacances. Dans l'ensemble il appert que l'omission de la valeur de telles activités compense amplement l'inclusion des chiffres donnés ci-dessus. Ceci nous amène à un chiffre d'environ \$3,403,000,000, représentant la valeur globale des activités productives du peuple canadien en 1932.

Toutefois, le Canada est un pays débiteur et afin d'établir ce revenu national net il faut déduire de sa production nationale le montant *net* versé en intérêts à l'extérieur du pays. Ces paiements d'intérêt et de dividendes sont estimés en 1932, dans notre balance des paiements internationaux, à \$192,000,000, les paiements sous cet en-tête étant de \$248,000,000 et les encaissements de \$56,000,000. Après déduction de ce surplus en paiements extérieurs du total de \$3,403,000,000 il reste \$3,211,000,000 qui peut être considéré comme le revenu national brut du peuple canadien en 1932. Il est sujet à certaines déductions requises pour le maintien de l'outillage de la production dans un état normal d'efficacité.

Revenus assujettis à l'impôt au Canada.*—Dans les pays du monde où l'impôt sur le revenu existe depuis longtemps déjà, le chiffre des revenus assujettis à l'impôt est accepté comme fournissant une indication du montant et de la répartition par classes du revenu national. Ainsi, des estimations du revenu national, basées sur les statistiques de l'impôt sur le revenu, ont été publiées dans le Royaume-Uni et aux États-Unis.

L'impôt sur le revenu fut introduit au Canada en 1917 comme mesure de guerre. D'après les dispositions de la loi, les particuliers ainsi que les sociétés doivent fournir leurs déclarations au cours de l'année qui suit celle couverte par les déclarations. Comme l'année fiscale se termine le 31 mars, la plus grande partie de l'impôt n'est perçue en général qu'au cours des premiers deux ou trois mois de l'exercice suivant. Il s'en suit que les recettes des années fiscales terminées les 31 mars 1934 et 1933 représentent, pour la plus grande partie, les sommes perçues sur les revenus de 1932 et 1931 respectivement. Il ne faut pas l'oublier lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons interannuelles. De plus, il ne faut pas perdre de vue les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu telles qu'elles existent dans les différentes années et les modifications relatives à l'affranchissement, aux exonérations et à la base de l'impôt. Le tableau 40 donne le revenu global des particuliers et des sociétés qui ont payé l'impôt au cours des quatorze dernières années; le tableau 41 le revenu, par provinces, pour le dernier quinquennat et le tableau 42 le total des

* Ces données ont été révisées par la section de l'Impôt sur le revenu du ministère du Revenu national.